

# INFORMATION LPDS SUR LES QR CODES

## Qu'est-ce que c'est ?

Un QR Code, dont le nom complet est « Quick Response Code », pour « code à réponse rapide » en français, est un symbole matriciel (unique à chaque fois) qui permet d'encoder des informations. En général, il ne fait que renvoyer vers un site contenant l'information recherchée. Par exemple, le site internet que vous avez créé pour promouvoir votre travail d'artiste, votre profil Instagram ou Facebook ou autres réseaux sociaux. Autrement dit, cette version évoluée du code-barres, à la forme carrée, n'est qu'une clé d'accès, une sorte de porte d'entrée vers un portail numérique.

## 2. Quel type d'informations contient-il ?

Etant une simple « clé », le QR Code peut encoder un petit texte, une VCARD (c'est-à-dire un mini-carnet d'adresses) et une URL. En grande majorité, ceux que l'on utilise dans la vie courante contiennent uniquement une URL qui nous renvoie à une page web.  **Ils ne contiennent pas d'informations natives sur votre vie privée.**

## 3. Combien d'informations peut-il contenir ?

Sa taille détermine le nombre d'informations qu'il contient. Comme il est en deux dimensions (2D), il permet de coder bien plus d'informations que le code à barres traditionnel, limité à une dimension : plus de 4.000 caractères

## 4. Qui utilise les QR Codes ?

Ce dispositif informatique peut être utilisé dans de nombreuses situations où l'information doit être lue rapidement : sur un produit, une affiche d'expo de la palette de Saintonge, votre biographie dans cette même exposition ou sur une œuvre de votre choix et bien entendu sur les attestations anti-covid que vous avez utilisés depuis plusieurs mois.

## 5. Est-ce bien sécurisé ?

Dans la mesure où nous mettrons que des liens vers votre site internet ou votre profil de réseaux sociaux, pas de risque d'être piraté .

**Avec votre application vous pouvez scanner le QR CODE de la LPDS ci-dessous**

